

CHS-CT du 8 juin 2012

Adoption du PV du 29 mars 2012

Le comité adopte le **Procès verbal du 29/03/2012**. Toutefois une remarque a été faite :

La représentante de l'antenne immobilière intervient pour une contre expertise, après expertise, concernant l'arrivée du nouveau service en douane. Le changement est normalement opéré le 18/06/2012 pour la mise en place des bureaux et pour l'organisation du déménagement. Ce dernier a été reporté pour avoir les garanties sur les conditions de travail après travaux.

En effet, elle estime que certains éléments sur la première expertise ne sont pas très clairs et elle n'est pas sur que la société a bien ficelé l'aménagement.

La direction des douanes reprend le dossier.

Le compte rendu de l'expertise et de la contre expertise sera communiqué par la suite.

Trésorerie de BOUAYE

La Secrétaire Animatrice des CHS-CT va diffuser les informations et compte rendu dans les jours qui viennent.

Le médecin de prévention se rendra à BOUAYE le 13 juin 2012.

L'ergonome, envisage, à la demande de la DRFIP, d'aller sur place pour voir les agents et une deuxième intervention sera effectuée avec le comité CHS-CT en tant qu'information complémentaire au sujet de la souffrance au travail. Ce dernier demandera le compte rendu de l'intervention auprès de l'ergonome.

Trésorerie de la BAULE :

Un recensement de l'état des lieux et, par la suite, les perspectives d'action en septembre seront à prévoir au titre de la prévention psycho sociale.

Centre de gestion des retraites (C.G.R.) :

La restitution du compte rendu est compliquée : la Secrétaire Animatrice des CHS-CT précise que le CHS ne s'est pas prononcé et les décisions ne sont pas prises et donc pas adoptées.

Il est précisé par le président que le CHS est décisionnel dans deux cas seulement (accidents graves...). Pour le reste il ne donne qu'un avis. Et s'il n'y a pas de conclusion, il n'y a pas de décision. C'est un suivi des décisions qui est à faire.

Le médecin de prévention se rendra au CGR le 5 juillet 2012.

Bilan du désamiantage de fin avril à Cambronne :

La présence sous le plancher du bâtiment Graslin a nécessité un test. Une entreprise a été appelée pour faire une intervention dans un bureau et a enlevé tous les matériaux. Elle y a trouvé une couche de réa gréage sur le plancher bois. Elle a constaté qu'il n'y a plus d'amiante dans le bureau. Un devis pourra être établi pour ce bâtiment.

Un autre diagnostic intrusif à l'initiative de la direction (par le PP2C) a été fait et le constat est négatif sur la présence de l'amiante.

Pour l'instant aucun devis n'est fourni par la société attributaire des travaux.

Les analyses et les rapports des expertises seront présentés au CHS - CT.

DUERP SRE, DIRCOFI, DOUANES :

- **SRE**: financement de la création d'un troisième sanitaire pour la femme de ménage est décidé.
De même, les poignées de portes « boutons » sont moins aisées d'utilisation que les poignées de portes dite « béquilles ». Ces poignées sont changées si un avis médical du médecin de prévention est donné et sont également changées au niveau des sanitaires. Son coût : 240 € l'unité, soit 21 000 € pour les sanitaires.
C'est onéreux car il y a des trous dans la plupart des portes et il faut y ajouter deux plaques pour assurer le maintien.
De plus, le CHS n'a pas connaissance de plusieurs devis car c'est le secrétariat du service de la DG qui étudie le marché et il essaye de trouver une solution optimum pour le marché.



- **le nettoyage des moquettes** : le marché ne prévoit plus le shampoignage de la moquette. Globalement 80 à 90% de fonctionnaires sont satisfait du ménage effectué. La négociation se conclut au niveau national. Les OS font le vœu d'obtenir le cahier des charges.

- **Risques psycho-sociaux** : en tant que mesures de prévention des stages de gestion du stress sont organisés.

Selon la secrétaire, on est plus dans le correctif que le préventif.

Il n'y a pas d'élément descriptif du stress. Le biais de la formation est juste un appui.

La discussion sur l'organisation du travail est une phase préventive intéressante. Et le sujet organisationnel est à ouvrir un peu plus.

- **la sonorité des imprimantes** (dans les salles informatiques): le médecin de prévention est intervenu en août 2011 sur le port du casque et des bouchons d'oreilles. Elle a constaté qu'ils ont été utilisés par les agents mais ils ne les mettent pas souvent du fait de la difficulté de communiquer entre eux. Selon le médecin de prévention la protection auditive peut filtrer un certain nombre de décibel ou de fréquence de certains sons. C'est la durée qui finit par peser. La question sera repoussée à un second médecin de prévention pour savoir s'il y a une possibilité d'évolution de l'existant.



- **le travail prolongé sur l'écran** : plutôt présenter un support papier que d'inciter les gens à aller voir le document (informant d'une meilleure utilisation de l'écran) sur intranet. La direction propose de diffuser l'information (fiche conseil de la position au poste de travail) lors de réunion d'information auprès des agents. L'action d'information pourra se compléter par une fiche auprès des agents réclamants.

- **Les pauses** : rappeler l'importance de faire des pauses : préciser la fréquence des pauses à l'accueil pour la rendre possible et effective: 10 minutes toutes les deux heures. Il est suggéré de faire un complément d'information voir une étude auprès des agents. Un avis favorable est donné par le CHS – CT.

- **La DIRCOFI** : il est demandé un bulletin d'évaluation sur les mesures prises en 2011. Un document est annoté pour toutes les remontées des remarques faites par les agents. Il est souvent fait des remarques au sujet des risques routiers et du stress par rapport aux contrôles qu'ils effectuent ainsi que leur isolement dans ce cadre là. Il y a interrogation sur les réseaux sociaux via internet au sujet des pressions à l'égard des vérificateurs. En fonction de la nature et gravité de l'évènement, le chef de brigade prend en charge la procédure pénale ou pas. Des actions sont mises en œuvre cette année sur la gestion des risques.

- **Vérification des dalles d'amiante** à Rennes et Nantes : au moment des travaux des analyses sont faites. L'encapsulage doit être considéré comme une mesure exceptionnelle. Un avis favorable a été donné à ce sujet par le CHS – CT

- **Douane** : réactualisation du DUERP : le CT va reprendre quatre DUERP car il y a quatre directions -> les quatre doivent désormais travaillées en même temps. Et le CHS – CT est le seul à donner son avis au DU.

Registre de sécurité du DRFIP :

Suite à son examen, il est évoqué les points suivants :

- **les locaux de Saint Nazaire** : il est proposé d'envoyer un courrier au ministre pour évoquer la situation de Saint Nazaire concernant la dégradation des locaux. Le président s'y oppose. Les OS et la parité administrative se sont entendus pour faire mention de la demande faite par les OS seule. Par ailleurs aucun calendrier n'est connu, à ce jour, car le chiffrage du réaménagement n'a été fait puis aucune entreprise n'est pour l'instant retenue pour les travaux.

- **ILIAD** : le recensement attendu à l'égard des agents sera bientôt en fonction.

- **Canalisation et odeurs à Pornic** : une entreprise va venir pour régler le problème.

- **Le ménage au bâtiment Graslin** : il est prévu qu'il soit bientôt fait à fond

- **Le désamiantage à Graslin** : le lino existant est de très mauvaise qualité et il provoque plus d'entretien (ménage) car il est resté toujours très sale après le ménage.

- **Projet d'ascenseur à la cantine Cambronne** : la direction cherche des financements pour faire aboutir le projet. Il y a deux ans l'association du fonds d'insertion aux handicapés leur a refusé le financement.

- Une nouvelle fiche a été effectuée par la direction concernant la situation **de la femme de ménage**.



DOUANE :

- Emplacement du site Mélinette : il est prévu un garage à vélos et pour les scooters ainsi qu'un rail à vélos.
- Un escabeau est fourni pour les agents.



Décisions prises et validées lors de ce comité		
SRE	• Aménagement poste	729,76
	• Roller mouse	293,02
	• Roller mouse et porte doc	428,17
	• Porte document	166,24
TGE	• Tapis de souris	19,16
	• Porte document	166,24
	• Support de téléphone	72,84
	• 3 sessions recyclages SST	2 094,87
	• Siège ergo suite avis MP	1 560,18
DRFiP	• Châteaubriant- Monte charge	15 804,16
	• Nantes CHU - Aménagement des placards	
	• Cambronne - Bât Anne de Bretagne. Changement sol (odeurs) - cofinancement à hauteur de 50%	50 565,00
	• Direction Site Versailles - Centrale incendie	27 000,00
	• Nantes CH. Chariots + bacs	1 042,90
	• Formation SST recyclages - 3 sessions	2 025,00
	• Formation SST initiales - 3 sessions	4 140,00
	• Bât AUDUBON - Monte charges	14 058,00
• Nantes CHU - Isolation postes travail accueil	17 543,13	
CHSCT	• Formation POST PERMIS - 7 sessions	15 906,80
	• Formation "Gest des conflits" DRFiP. 2 sessions	4 800,00
	• Formation prév risque d'agression canine	2 744,67
DOUANES	• 3 Réhausseurs d'écran suite avis MP	87,83
	• Luminaires sur pied suite visite IHS	1 961,44

- Lors de la prochaine séance plénière sera listée la liste de tous les rapports sur les accidents de travail.
- Révision des cabinets médicaux : pour la Loire Atlantique les lieux seront maintenus : à Cambronne, INSEE de Nantes et à Saint Nazaire

Les élus FO en CHS	Patricia DAVID FO INSEE Titulaire	Philippe NOBILET FO DGFIP Suppléant	J-Luc LE CALVEZ FO DGFIP expert
---------------------------	--	--	--

A retourner au
Syndicat FO-FINANCES 44
4, Quai de Versailles
BP 93503
44035 NANTES cedex 1

	<h2>Bulletin d'adhésion</h2>
Nom : Prénom :	
Affectation :	
Je souhaite adhérer au syndicat FO.	
A, le	
signature	